



COMMISSION EUROPEENNE  
DIRECTION GENERALE  
POLITIQUE REGIONALE ET URBAINE

Le Directeur général

Bruxelles  
REGIO.D.2/OB

**Objet : Résolutions du Conseil Rhénan du 27 juin 2022**

Référence : Courrier du Président Ackermann du 25 juillet 2022 (Ares(2022) 5383025)

Monsieur le Président Ackermann,

Nous vous remercions de votre courrier du 25 juillet 2022, dans lequel vous expliquez les récentes résolutions du Conseil Rhénan. Nous sommes heureux de constater que le Conseil Rhénan soutient sans cesse la coopération transfrontalière au fil des années. Cette réponse est donnée au nom de Madame la Présidente von der Leyen.

### **Obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne**

Nous partageons votre point de vue sur l'importance des relations entre l'UE et la Suisse. Nous sommes des voisins immédiats et liés par des relations économiques étroites qui apportent des avantages et des opportunités aux deux parties. Nous sommes attachés aux mêmes valeurs fondamentales en matière de liberté, de démocratie, de droits de l'homme et d'État de droit. Nous partageons tous la même détermination à réagir à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, notamment en coopérant sur les sanctions et en coordonnant les positions sur les questions d'intérêt commun dans les forums multilatéraux.

### **Renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur de manière durable en pérennisant le centre de compétences trinational TRISAN**

Le soutien du Conseil Rhénan au projet TRISAN est le bienvenu. Les questions de santé sont en effet très importantes et la pandémie a montré qu'il existe un grand potentiel d'amélioration de la coopération transfrontalière. La décision de prolonger le projet TRISAN ne sera pas prise par la Commission, mais par les partenaires du Rhin supérieur, réunis au sein du Comité de suivi du programme Interreg VI Rhin supérieur. Nous transmettrons vos résolutions sur le renforcement de l'espace de santé du Rhin supérieur à la DG Santé et sécurité alimentaire.

Le Conseil Rhénan  
M. Matthias Ackermann – Président du Conseil Rhénan  
Rehlfusplatz 11  
D-77694 Kehl  
ALLEMAGNE

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tél. +32 22991111  
Büro: CSM1 07/DCS - N° de poste +32 229-56870

Olivier.Baudelet@ec.europa.eu

Traduction non-officielle : seule la version allemande fait foi

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Ackermann, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Marc Lemaître

Interlocuteur :

Baudelet, Olivier, Tél. : + 32 229-56870, [olivier.baudelet@ec.europa.eu](mailto:olivier.baudelet@ec.europa.eu)

Copie : Christian Kleinert (Le Conseil Rhénan), Olivier Baudelet (DG Regional and urban policy) ; Tuomo Talvela (EEAS)